

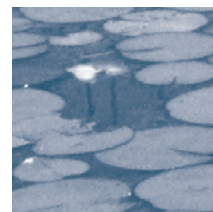
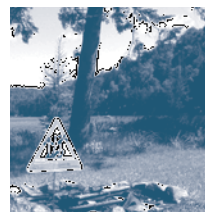
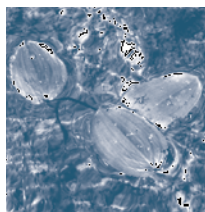
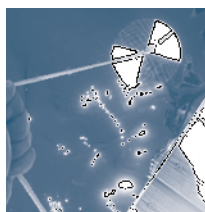
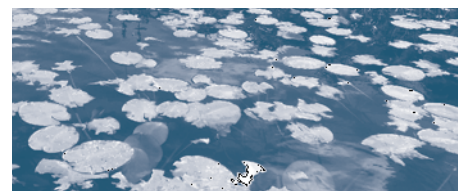


Bleu Laurentides 2011

Rapport du Soutien technique des lacs

Saint-Hippolyte

par Élisabeth Vigeant, agente de liaison



Rédaction :

Élizabeth Vigeant

Agente de liaison du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

Révision :

Mélissa Laniel

Chargée de projet *Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

Anne Léger

Directrice générale, CRE Laurentides

Table des matières

1. CRE Laurentides et <i>Bleu Laurentides</i>	1
1.1 Description du CRE Laurentides et de <i>Bleu Laurentides</i>	1
1.2 Description générale du programme de <i>Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides</i>	2
2. Municipalité de Saint-Hippolyte	4
1.1 Territoire et réseau hydrographique	4
1.2 Historique et population	5
1.3 Environnement et problématique	5
1.4 Sensibilisation et réglementation	6
3. <i>Soutien technique des lacs</i> 2011 à Saint-Hippolyte	7
4. Présentation de l'agente de liaison.....	9
5. Bilan des activités de l'été 2011	10
5.1 Objectif 1 : Connaissance.....	10
5.2 Objectif 2 : Concertation - Communication.....	12
5.3 Objectif 3 : Caractérisation.....	15
5.4 Objectif 4 : Autres activités	17
6. Orientations et recommandations.....	19
6.1 Connaissance	19
6.2 Concertation – communication	19
6.3 Caractérisation	20
6.4 Autres.....	20
7. Conclusion.....	22
Annexes	23

1. CRE Laurentides et *Bleu Laurentides*

1.1 Description du CRE Laurentides et de *Bleu Laurentides*

La région administrative des Laurentides connaît depuis trente ans une très forte croissance démographique, un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Le nombre de villégiateurs venant contempler la beauté des paysages des Laurentides est aussi fortement à la hausse. Les milieux naturels des Laurentides, plus particulièrement les lacs, sont donc soumis à des pressions qui peuvent menacer leur intégrité écologique. Plusieurs lacs de cette région montrent d'ailleurs des signes inquiétants de dégradation. En effet, certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport important de nutriments d'origine anthropique qui favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques. Il est important de noter que la dégradation des lacs peut engendrer des conséquences économiques non négligeables pour les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau affecté par des proliférations de plantes aquatiques envahissantes ou de cyanobactéries peut engendrer une baisse significative de la valeur des immobilisations situées autour de ce dernier. À la lumière de ces informations, il appert urgent que les associations de lacs et les municipalités des Laurentides entreprennent le suivi de l'état de santé des lacs.

Bleu Laurentides est une initiative du milieu, issue de la Table de concertation sur les lacs des Laurentides, qui vise à susciter des changements de comportements significatifs chez les usagers. Il a aussi pour but d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement des territoires lacustres.

Bleu Laurentides se divise en deux volets :

- Programme régional d'accompagnement pour la mise en œuvre de la surveillance volontaire des lacs des Laurentides.

- Développer, avec les municipalités et les acteurs du milieu, des outils d'aménagement et de gestion durables des paysages lacustres.

Les différents outils développés misent sur le partenariat naturel entre les riverains et les gestionnaires municipaux pour renforcer les compétences locales en matière de gestion durable des lacs.

1.2 Description générale du programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*

Depuis 2006, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) propose aux municipalités un service unique d'accompagnement pour la protection des lacs du territoire. Le CRE croit que l'amélioration ou le maintien de la santé des plans d'eau des Laurentides doit passer par la *concertation* des acteurs concernés, tels que les associations de lacs et les municipalités. Leur collaboration apparaît comme une façon efficace et rentable de préserver la qualité de nos lacs, en amenant les usagers et les gestionnaires à changer leurs comportements et à adopter de bonnes pratiques.

Le programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* offre un coup de pouce aux municipalités afin d'amorcer et de consolider cette démarche. Ainsi, l'expérience a démontré que la meilleure façon d'accélérer la sensibilisation et la participation des riverains était de mettre à leur disposition une ressource technique sur le terrain pendant la saison estivale. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison, a comme mission de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides, suite à la concertation de la municipalité et des associations de lacs impliquées, pour la protection de la santé des lacs. Le plan d'action est un document modulable en fonction des priorités, problématiques et besoins de chacune des municipalités en matière de sensibilisation et d'acquisition de connaissances dans une perspective de protection des milieux lacustres, ainsi que de communication et de réseautage entre les différents intervenants.

Le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est un service clé en main, offert par le CRE Laurentides. Celui-ci recrute les stagiaires, les forme et les supervise. À cette fin, un(e) coordonnateur (trice) du programme est engagé(e) pour la saison estivale et est encadré(e) par la chargée de projet *Bleu Laurentides*. Ainsi, la municipalité peut bénéficier de la crédibilité, de l'expérience et des outils développés par le CRE Laurentides au fil des ans.

2. Municipalité de Saint-Hippolyte

2.1 Territoire et réseau hydrographique

Située à la limite nord de la municipalité régionale de comté (MRC) de la Rivière-du-Nord, la municipalité de Saint-Hippolyte se situe à environ 65 km au nord de Montréal. Elle est aussi à mi-chemin entre la rivière du Nord et la rivière L'Assomption, de sorte que son réseau hydrographique, constitué de 63 lacs et de nombreux ruisseaux et milieux humides, chevauche ces deux bassins versants. L'abondance de lacs, de cours d'eau et de forêts à Saint-Hippolyte, jumelée au fait que le territoire soit le plus grand et le moins peuplé de la MRC, font de cette municipalité un milieu où le caractère sauvage et naturel est encore prédominant. La forêt et les lacs y sont en effet caractéristiques, contrairement aux municipalités plus au sud dominées par l'agriculture et le développement urbain.

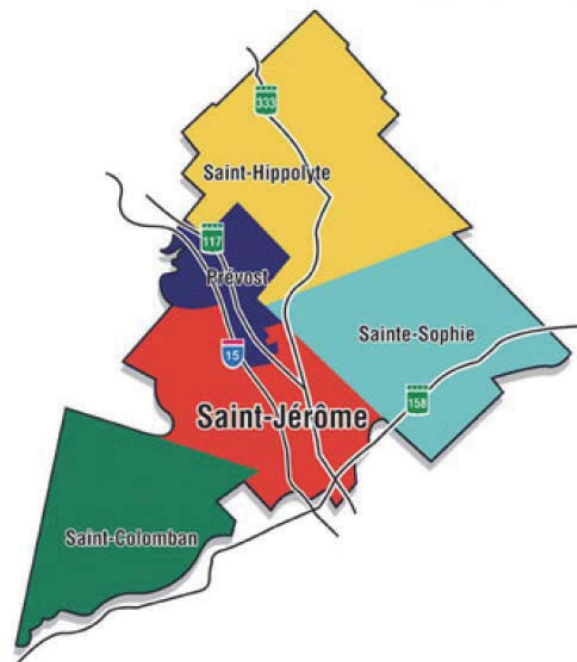


Figure 1 : Localisation de la MRC de la Rivière du Nord

2.2 Historique et population

Le caractère naturel de Saint-Hippolyte ainsi que sa proximité de Montréal (moins d'une heure de voiture) ont été des facteurs influençant son développement. Actuellement, on compte à Saint-Hippolyte environ 8000 résidents permanents, auxquels il faut ajouter près de 12 000 villégiateurs en haute saison, dont la majorité est établie à proximité des lacs. Bien que le développement démographique et le nombre de résidences permanentes soient en hausse depuis quelques années, la villégiature reste le principal moteur économique de la Municipalité, et les lacs représentent sa ressource première. Rares sont les entreprises et les activités agricoles dans la région.

2.3 Environnement et problématique

La problématique principale en matière d'environnement est sans contredit le processus d'eutrophisation accélérée des lacs. En effet, dans la mesure où ces derniers constituent l'attrait principal de la région, les abords des plans d'eau se sont développés de manière excessive, au point de mettre en péril l'équilibre lacustre. Ainsi, au fil des décennies et du développement de la région, on a assisté à l'augmentation de la quantité de phosphore et de sédiments dans les plans d'eau, à une diminution de la transparence de l'eau, à une prolifération de plantes aquatiques et de cyanobactéries, etc. L'eutrophisation accélérée est principalement causée par des installations sanitaires déficientes, l'utilisation d'engrais et de détergents phosphatés, l'aménagement inapproprié de fossés routiers ainsi que par le comportement inadéquat de la population riveraine ou des utilisateurs des plans d'eau. Ce processus est également amplifié par le déboisement massif des rives, l'aménagement artificiel des bords de l'eau et l'augmentation des surfaces imperméables (routes asphaltées, bâtiments, etc.).

2.4 Sensibilisation et réglementation

La municipalité de Saint-Hippolyte est très proactive en matière d'environnement. Au fil des années, nombre d'actions ont été entreprises pour protéger l'écosystème aquatique et favoriser le développement durable. Une responsable de l'environnement est en poste depuis 2003 afin de mieux informer la population des impacts de leurs gestes et afin d'appliquer une réglementation appropriée à une saine gestion du milieu. Par la suite, plusieurs outils ont été mis à la disposition des citoyens et plusieurs activités ont été organisées. On note par exemple la parution du *Filon Vert*, un bulletin mensuel à caractère environnemental, l'organisation d'une journée annuelle de l'environnement où sont invités différents intervenants environnementaux, des distributions d'arbres, vente de végétaux, etc.

En plus d'ajouter une taxe verte sur le compte des contribuables, la municipalité a instauré un programme de vidange systématique des installations septiques en plus de procéder à l'inspection de ces dernières. Des réglementations concernant le maintien d'une bande de protection riveraine, l'usage de fertilisants et l'usage de pesticides, notamment, sont également mises en application. Aussi, dans le but de protéger les plans d'eau contre les espèces exotiques envahissantes, la municipalité a mis sur pied une station de lavage de bateaux au lac de l'Achigan. Les utilisateurs du lac doivent donc faire nettoyer leur embarcation avant de la mettre à l'eau.

3. *Soutien technique des lacs* 2011 à Saint-Hippolyte

Depuis 2008, la municipalité de Saint-Hippolyte fait appel au service du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*, dans le but de sensibiliser les riverains et d'encourager les associations de lacs à prendre les moyens nécessaires pour préserver leurs plans d'eau. S'ajoute à ce partenariat, la création d'une table de concertation sur les lacs, en vigueur depuis 2010, qui a lieu généralement deux fois par an. Celle-ci permet aux associations de lacs et à la municipalité de se regrouper afin d'envisager et de prioriser des actions pour résoudre des problématiques communes.

Suite à la rencontre, au printemps 2011, avec les représentants de la municipalité de Saint-Hippolyte, le CRE Laurentides a élaboré un plan d'action adapté à la réalité locale et établissant les objectifs prioritaires pour l'agente de liaison du *Soutien technique des lacs* 2011. Ce document cherche à intégrer les préoccupations et les besoins généraux des riverains, des associations de lacs et de la municipalité de Saint-Hippolyte. Ce plan d'action identifiait les livrables pour l'été 2011 et pouvait évoluer au cours des 16 semaines à condition que les changements fassent consensus entre les parties.

Voici donc les objectifs spécifiques qui ont été établis dans le cadre du plan d'action 2011 du programme de *Soutien technique des lacs* à Saint-Hippolyte.

Objectifs spécifiques	
1. Connaissance	1.1. Aider les associations de lacs à remplir le carnet de santé des lacs (<i>Trousse des lacs</i>). Diffuser les documents sur le site internet de la municipalité, s'il y a lieu. 1.2. Aider la municipalité à compiler certaines données recueillies sur les lacs (analyses bactériologiques). 1.3. Élaborer et rédiger des plans directeurs de lacs, ainsi que les plans d'action correspondants. Lacs prioritaires : Deux ou trois lacs où le carnet de santé du lac est complété.
2. Concertation – Communication	2.1. Stimuler la création d'associations de lacs (lacs : Renoir, des Chutes, Gordon, Aubrisson, St-Onge (à valider), aux Bleuets). 2.2. Préparer une rencontre de la Table de concertation sur les lacs de Saint-Hippolyte pour la période estivale. 2.3. Participer aux assemblées générales annuelles (AGA) des associations des lacs (du Pin Rouge et Fournelle). 2.4. Favoriser le dialogue et le réseautage entre les associations de lacs.
3. Caractérisation	3.1. Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).
4. Autres activités	

4. Présentation de l'agente de liaison

Titulaire d'un diplôme d'études collégiales en Techniques de Bioécologie, obtenu en juin 2010, Élisabeth Vigeant commencera un baccalauréat intégré en environnement aménagé et naturel, à l'automne 2011.

Elle a débuté son expérience de travail par un stage dans un laboratoire de recherche sur le comportement animal, à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Dans le cadre de ce poste, elle a fait le suivi de nidification et l'observation des colonies de Bernache du Canada, ainsi que de Goélands à bec cerclé. Par la suite, elle a obtenu un poste d'emploi étudiant au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour lutter contre la Châtaigne d'eau, une plante aquatique exotique envahissante présente dans la rivière Richelieu. À l'automne 2010, elle a été engagée comme auxiliaire de recherche au sein d'une autre équipe de l'UQAM, étudiant cette fois la prolifération des algues en milieu naturel et le phénomène d'eutrophisation.

Durant son mandat d'agente de liaison, Élisabeth espère avoir réussi à transmettre aux gens sa passion pour la nature, à leur démontrer la complexité de l'environnement qui nous entoure et à leur inculquer l'importance d'atteindre un équilibre pour préserver cette ressource.



5. Bilan des activités de l'été 2011

5.1 Objectif 1 : Connaissance

5.1.1 Aider les associations de lacs à remplir le carnet de santé des lacs (*Trousse des lacs*). Diffuser les documents sur le site Internet de la municipalité, s'il y a lieu.

Les membres des associations de différents lacs (Écho, Achigan, Maillé, des Sources, Morency) ont été invités via courriel à remplir le Carnet de santé et à contacter l'agente de liaison pour avoir de l'aide. Plusieurs n'ont pas répondu. Toutefois, le président de l'association du lac Morency a commencé à remplir le Carnet de santé pour son lac. Les membres de l'association du lac de l'Achigan se sont montrés intéressés, mais semblent manquer de volontaires pour faire le travail. La situation est similaire au Lac des Sources, où les responsables du dossier environnemental manquent de temps pour compléter le Carnet de santé.

L'association du lac en Cœur a compilé beaucoup d'informations au fil des ans dans le Carnet de santé en version papier. Il a été proposé à l'une des membres du conseil d'administration qui est en possession du cartable de la *Trousse des lacs* de remplir la version électronique du Carnet de santé. Elle est très enthousiaste à l'idée «d'actualiser» la documentation du lac en Cœur. Le travail de transcription dans le document électronique a été amorcé.

5.1.2 Aider la municipalité à compiler certaines données recueillies sur les lacs (analyses bactériologiques).

La Municipalité évalue la qualité de l'eau de baignade des différents plans d'eau de son territoire. Le travail de l'agente a simplement constitué à entrer dans le fichier approprié les résultats des analyses effectuées annuellement (résultats sur la quantité de coliformes fécaux).

5.1.3 Élaborer et rédiger des plans directeurs de lacs, ainsi que les plans d'action correspondants. Lacs prioritaires : deux ou trois lacs où dont le carnet de santé est complété.

Le plan directeur du lac en Cœur a été élaboré au cours de l'été par l'agente de liaison. Ce document a aussi été grandement bonifié par l'équipe du CRE Laurentides. La consultation des différents acteurs concernés par ce plan directeur a été difficile à orchestrer à cause de contraintes d'horaire en fin de mandat. Néanmoins, la coordonnatrice et la chargée de projet assureront le suivi et soumettront le plan d'action à la municipalité et à l'association afin que ces principaux acteurs puissent se prononcer sur les actions suggérées. Une présentation publique pourra ensuite être organisée soit par la municipalité, par l'association ou par l'agent(e) de liaison en poste l'été prochain, s'il y a lieu.

La rédaction d'un plan directeur nécessite beaucoup de travail. Il est important que les associations des lacs participent activement à cette tâche, surtout en ce qui concerne la recherche documentaire. Malheureusement, les lacs identifiés comme prioritaires n'ont pas répondu à ces besoins d'information suffisamment tôt dans l'été pour qu'il soit possible de produire un autre plan directeur, tel qu'il était convenu dans le plan d'action initial. Dans ces circonstances, il a été déterminé, avec la coordonnatrice et la chargée de projet de *Bleu Laurentides*, de consacrer ce temps à rédiger la section «Portrait» du plan directeur pour deux autres lacs : Morency et Écho. Ainsi, le travail sera amorcé pour ces lacs.

5.1.4 Livrables de l'objectif 1

Livrables	Avancement
Carnet de santé des lacs (version électronique)	Entamé pour quelques lacs
Rapport des analyses bactériologiques	Terminé
Plans directeurs de lacs	Lac en Cœur : Terminé Lac Écho : «portrait» Lac Morency : «portrait»
Présentation des plans directeurs	N'a pas eu lieu

5.2 Objectif 2 : Concertation - Communication

5.2.1 Stimuler la création d'associations de lacs (lacs : Renoir, des Chutes, Gordon, Aubrisson, St-Onge (à valider), aux Bleuets).

Des démarches ont été entreprises pour organiser une soirée d'information qui s'adresse aux riverains des plus petits lacs de la municipalité, pour leur expliquer comment ils peuvent s'impliquer dans la protection des lacs. Il devait être question de discuter de la table de concertation sur les lacs de Saint-Hippolyte, de *Bleu Laurentides* et des différents projets de la municipalité. Ils devaient recevoir une invitation par la poste pour une rencontre qui aurait eu lieu à la mi-août. Finalement, la lettre a été rédigée, à partir de celle de l'année dernière, mais la rencontre n'a pas eu lieu.

5.2.2 Préparer une rencontre de la Table de concertation sur les lacs de Saint-Hippolyte pour la période estivale.

La table de concertation des lacs de la municipalité a eu lieu juste avant l'arrivée en poste de l'agente au mois de mai.

Pour les prochaines rencontres de la table de concertation, il serait pertinent de mettre l'accent sur le projet *Bleu Laurentides*. Il serait en effet souhaitable de parler aux associations de la présence de l'agent(e) de liaison durant la période estivale et de la documentation à leur disposition sur le site du CRE Laurentides, dont la *Trousse des lacs*. Il serait également d'une grande importance de transmettre une invitation pour les résidents des plus petits lacs (voir objectif 5.2.1).

5.2.3 Participer aux assemblées générales annuelles (AGA) des associations des lacs (du Pin Rouge et Fournelle).

Au cours de l'été, l'agente a participé à plusieurs assemblées générales annuelles (lacs : en Cœur, Morency, Bleu), mais n'a pas pu assister à celles des lacs du Pin Rouge et Fournelle. Il a toujours été difficile, au fil des années, d'entrer en communication avec ces associations de lacs. Il sera important, l'an

prochain, de contacter ces associations à un moment stratégique afin d'assister à leur assemblée. Sachant que leur AGA ont lieu toutes les deux au début juillet, il serait pertinent de tenter d'établir un premier contact dès le début du mandat et de les relancer vers la mi-juin, s'il y a lieu.

À la fin du mois de juin (25 juin), l'agente a assisté à l'assemblée générale de l'association du lac en Cœur. Une présentation a été effectuée, lors de cette rencontre, sur le rôle de la bande riveraine et sur le protocole de caractérisation de la bande riveraine du RSVL, dans l'objectif de sensibiliser les membres et de les inviter à s'impliquer dans le suivi de l'état de santé du lac. La présentation s'est bien déroulée et quelques membres ont manifesté de l'intérêt pour participer à la caractérisation. Les membres du conseil d'administration devaient faire un envoi par courriel pour recueillir le nom des personnes intéressées et organiser ensuite une demi-journée de formation. Cette dernière n'a finalement pas eu lieu.

Le 6 août dernier a eu lieu l'AGA du lac de l'Achigan ainsi que celle du lac Morency. L'agente a participé à l'AGA du lac Morency étant donné que le président de l'association avait spécifiquement manifesté le souhait que l'agente participe à la rencontre en appui pour expliquer certains aspects la santé du lac et répondre aux questions. La présence de l'agente de liaison semble avoir été appréciée. Les gens étaient ravis de pouvoir poser leurs questions, et tout le monde semble être reparti en ayant appris quelque chose de nouveau.

Le dimanche le 14 août avait lieu l'AGA de l'association du lac Bleu. L'agente a participé à la rencontre à titre de personne-ressource. De plus, l'agente de liaison a participé à d'autres rencontres avec l'association du lac Bleu. L'une a eu lieu pour informer les riverains et propriétaires de la vente des végétaux à la journée de l'environnement, et l'autre pour une présentation d'Isabelle St-Germain, coordonnatrice du *Soutien technique des lacs*, sur le reboisement des rives. Enfin, une dernière rencontre avec le lac Bleu a eu lieu vers la fin du mandat. Il s'agissait de la présentation du plan directeur.

5.2.4 Favoriser le dialogue et le réseautage entre les associations de lacs.

Certaines activités organisées par la municipalité ont semblé propices aux échanges et au réseautage entre les différents membres des associations de lacs. Ces activités sont, bien évidemment, la table de concertation des lacs de la municipalité, mais aussi la Journée de l'environnement, durant laquelle certaines associations se sont beaucoup impliquées.

5.2.5 Livrables pour l'objectif 2

Livrables	Avancement
Nombre d'associations de lacs créées	Aucune
Ordre du jour et compte rendu de la table de concertation	N'a pas eu lieu durant le mandat
Compte rendu/résumé des AGA	Terminé

5.3 Objectif 3 : Caractérisation

5.3.1 Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

À la fin du mois de juin (27 juin), il y a eu une formation pour l'échantillonnage de l'eau dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) avec l'association du lac Connelly. C'est la première année que l'association est inscrite au RSVL. À la mi-juillet, l'agente est retournée au lac Connelly pour poursuivre la caractérisation de la bande riveraine qui avait déjà été entamée il y a quelques années, avec 4 participants. À l'aide de la documentation déjà existante, la caractérisation a été poursuivie là où elle avait été arrêtée. Le travail n'a toutefois pas été terminé en compagnie de l'agente de liaison. Les participants prévoyaient achever la caractérisation cet été. Ces bénévoles auront peut-être besoin d'aide pour compiler les données et interpréter les résultats ultérieurement.

Le président de l'association du lac Morency, a fait l'achat d'un disque de Secchi. Il a commencé à mesurer la transparence de l'eau, même si l'association n'était pas encore inscrite au RSVL en 2011. La bande riveraine de ce lac a aussi été caractérisée en compagnie de l'agente de liaison. Il ne reste qu'à entrer les données dans le fichier de compilation, et peut-être de compléter le tout avec des photographies. À la fin juillet, un inventaire sommaire des plantes aquatiques a également été effectué et une dizaine de plantes aquatiques identifiées. Les résultats ont été présentés lors de l'AGA du 6 août.

Vers la fin de l'été, toujours au lac Morency, des membres de l'association ont décidé de se « mouiller pour la science » et le *Protocole de suivi du périphyton* a été réalisé.

Le *Protocole de suivi du périphyton* est bien détaillé et les explications sont très claires. Toutefois, il y a beaucoup d'informations à retenir et à assimiler pour les citoyens, et certains pourraient se décourager facilement. Lors de l'échantillonnage, il faut s'assurer que chaque participant ait un masque de plongée ou des lunettes de natation, ainsi qu'une règle pour bien effectuer les lectures sous l'eau. Il est préférable de planifier l'échantillonnage pendant une journée chaude, ensoleillée et sans vent pour rendre l'activité agréable. De préférence il faut qu'une personne reste au sec pour prendre en note les données à partir de l'embarcation. S'il s'agit d'un grand lac où il y a plusieurs participants, il serait préférable de localiser les stations d'échantillonnage à l'avance pour gagner du temps. Dans l'ensemble il ne s'agit pas d'un protocole difficile, mais il y a beaucoup de détails à observer et à noter, de sorte qu'il peut prendre un certain temps à réaliser. Pour le lac Morency, qui compte moins de 2 km², les participants ont consacré un avant-midi complet à la réalisation du protocole. Il serait peut-être bien de faire la formation «théorique» ainsi que la localisation des stations la veille, et de procéder le lendemain aux manipulations dans le lac.

Une formation a également été offerte pour la caractérisation de la bande riveraine à 6 personnes de l'association des propriétaires du lac de l'Achigan (APLA). Les membres ont complété la caractérisation au cours du mois de juillet, et les données ont été compilées dans le fichier Excel.

Il aurait été souhaitable d'entamer la caractérisation de la bande riveraine au lac en Cœur, avec les membres de LADLEC, et de faire l'inventaire des plantes aquatiques. Toutefois, la caractérisation de la bande riveraine n'a pas eu lieu compte tenu de la non-disponibilité des bénévoles.

Le comité «environnement» de l'association du lac des Sources a été rencontré, au début du mois d'août. Après avoir discuté de la situation particulière de ce lac, la conclusion a été de l'inscrire au RSVL pour l'année prochaine. La caractérisation de la bande riveraine a tout de même été

effectuée cette année et les données ont été compilées. Ce fut une belle rencontre, avec des gens motivés et impliqués. Il semble que les propriétaires riverains auraient besoin d'un petit coup de pouce ainsi que de bons conseils pour reboiser leur bande riveraine. Ils auraient aussi intérêt à être plus sensibilisés à la protection de l'environnement.

5.3.2 Livrables de l'objectif 3

Livrables	Avancement
Liste des associations de lacs formées ou accompagnées	Terminé (Voir annexe 4)
Nombre de personnes formées ou accompagnées	Terminé (Voir annexe 4)

5.4 Objectif 4 : Autres activités

Pour compléter la vente de végétaux à la journée de l'environnement, un atelier de reboisement de la bande riveraine pour l'association du lac Connelly a été réalisé par l'agente de liaison. Le taux de participation a été faible, mais les gens présents se sont montrés très motivés pour améliorer et/ou préserver la condition de leur bande riveraine. Également au lac Connelly, une invitation a été lancée à l'association pour organiser une soirée d'information afin de sensibiliser les riverains aux différents facteurs qui affectent la santé d'un lac. Malheureusement, il n'y a pas eu de retour de la part du conseil d'administration de l'association à ce sujet.

Pour une deuxième année, la municipalité a organisé une Journée de l'environnement. Cette année, une vente commune de végétaux a été organisée, avec les associations de lacs intéressées. Au total 500 plants ont été vendus. Lors de la journée, des conférences étaient à l'horaire, mais elles n'ont pas eu un grand succès.

L'agente de liaison a rédigé le *Filon vert* du mois de juillet. Il s'agit d'un dépliant à caractère environnemental produit par le service de l'environnement de la municipalité une fois par mois durant l'été. Ce document traitait principalement de la propagation des espèces envahissantes et de la protection de la bande riveraine.

Des articles ont aussi été rédigés dans *Le Sentier*, le journal communautaire de Saint-Hippolyte, pour les mois de juillet, août et septembre. Pour le mois de juillet, la mesure de la transparence de l'eau et l'échantillonnage de la qualité selon les protocoles de la *Trousse des lacs*, ont été abordés. Dans les articles d'août et septembre, il a été question du phosphore et des plantes aquatiques. À propos des plantes aquatiques, un document d'information a également été produit, afin d'avoir une référence lors de l'identification des principales espèces de plantes aquatiques dans les lacs.

En collaboration avec la coordonnatrice du programme, un document de sensibilisation a été élaboré pour les résidents du lac Bleu. Il s'agissait d'encourager les gens à prendre des engagements et à poser des gestes pour favoriser la protection du lac.

6. Orientations et recommandations

6.1 Connaissance

Concernant le carnet de santé de la *Trousse des lacs*, il est possible de constater qu'il est préférable que l'agent(e) de liaison prenne d'abord en charge de remplir ce document à l'aide de l'information disponible à la municipalité. Par la suite, il pourrait y avoir une rencontre avec les associations de lacs pour leur expliquer les différentes informations qui se retrouvent dans le carnet et les inciter à le compléter avec les informations dont elles disposent.

Dans l'objectif de faire de diffuser de l'information sur le site Internet de la municipalité, un texte expliquant sa participation au projet *Bleu Laurentides* a été soumis à la direction. Rien n'a encore été ajouté au site. Il serait bien de poursuivre ces efforts et de démontrer la pertinence d'ajouter de la documentation et de l'information concernant la santé des lacs. Il serait souhaitable que *Bleu Laurentides* ait une plus grande visibilité auprès des citoyens, d'autant plus que le mandat de l'agent de liaison n'est d'une durée que de 16 semaines.

6.2 Concertation – communication

Il est dommage que l'agente n'ait pas pu participer à l'organisation et aux discussions qui se sont tenues dans le cadre de la table de concertation sur les lacs de la municipalité. Il s'agit d'une belle rencontre que les associations de lacs et la municipalité puissent échanger, mais également une « occasion en or » pour parler de *Bleu Laurentides* et présenter le programme du *Soutien technique des lacs* de l'été qui commence. C'est pourquoi, la table de concertation devrait avoir lieu en début de mandat de l'agent de liaison pour permettre à ce dernier de se présenter, mais également de faire la connaissance des différentes associations et des problématiques. Il serait aussi pertinent d'inviter les résidents des petits lacs à cette rencontre pour leur permettre de participer à ces échanges avec la municipalité.

6.3 Caractérisation

Cet été, plusieurs associations de lac ont été accompagnées à la caractérisation des bandes riveraines. Toutefois, il reste toujours du travail à faire. Le lac Morency et le lac des Sources s'inscriront au RSVL pour l'année 2012 et auront peut-être besoin d'accompagnement pour l'échantillonnage de la qualité de l'eau. À la fin du mandat, l'association du lac Connelly, n'avait toujours pas complété la caractérisation de la bande riveraine. Bien que le lac Morency ait réalisé le protocole de périphyton, il sera important d'assurer un suivi pour la compilation et l'interprétation des données. Les autres associations devraient aussi réaliser ce protocole.

6.4 Autres

Il est fortement suggéré que l'agent(e) de liaison continue à faire la rédaction d'un *Filon vert* par été. L'excellente collaboration mise en place depuis deux étés avec le journal communautaire *Le Sentier* devrait être également maintenue pour faire publier d'autres articles de sensibilisation concernant la santé des lacs.

La Journée de l'environnement organisée par la municipalité est un évènement qui prend de l'ampleur d'une année à l'autre. Il y avait, cette année, une vente de végétaux de bande riveraine pour les membres des associations de lacs. L'évènement a connu un bon succès. Par ailleurs, la municipalité pourrait offrir la vente des végétaux à tous les citoyens de Saint-Hippolyte, et non seulement aux membres des associations participantes. Dans cette optique, il serait pertinent d'envisager une activité ou une conférence aux citoyens pour les conscientiser à l'importance de reboiser l'ensemble du territoire (et pas seulement la bande riveraine). Il serait souhaitable de leur présenter les techniques de base de reboisement et peut-être aussi d'autres méthodes selon différentes situations problématiques.

Dans un autre ordre d'idée, il serait pertinent de créer une collaboration entre l'agent(e) de liaison et l'inspecteur en environnement de la municipalité, notamment en ce qui a trait à la protection des bandes riveraines. Certains citoyens sont en infraction uniquement parce qu'ils ignorent (encore) la réglementation. Dans ces cas, l'agent(e) de liaison pourrait effectuer un travail ciblé de sensibilisation et d'information sur les bonnes pratiques à adopter en tant que riverain.

7. Conclusion

La municipalité de Saint-Hippolyte a bien démontré son intérêt à préserver les écosystèmes lacustres de son territoire. En plus de faire appel au programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* depuis quatre ans, elle s'est dotée de mesures diverses pour parvenir à cette fin. L'été 2011 aura donc été une autre occasion de poursuivre dans cette direction. Tel que démontré, plusieurs activités ont été réalisées, notamment dans le cadre du RSVL. Lors de la Journée de l'environnement, la municipalité a organisé une grande vente de végétaux pour favoriser le reboisement des bandes riveraines. Il reste encore beaucoup de « pain sur la planche », mais la motivation de tous les acteurs concernés dans cette initiative est grande. Il est également souhaitable que la table de concertation des lacs permette de développer une belle coopération entre la municipalité et les associations, afin de trouver des solutions aux diverses problématiques.

Annexe 1

Rapport d'activité cumulatif

Activités	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Connaissance			
Aider les associations de lacs à remplir le carnet de santé	Lac Morency (en cours de production)	-	-
	Lac de l'Achigan, transmission de l'information.	-	-
	Lac en Cœur (version papier déjà existante)	-	-
	Lac Écho, transmission de l'information.	-	-
TOTAL			
Aider la municipalité à compiler certaines données (analyses bactériologiques)	Entrée de données, coliformes fécaux et phosphore.	-	-
TOTAL			
Élaborer et rédiger le plan directeur de lac (PDE)	Lac en Cœur	-	-
	Lac Morency «Portrait»	-	-
	Lac Écho «Portrait»	-	-
TOTAL			

Tableau synthèse (2 de 3)

Activités	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Concertation-Communication			
Participation à des AGA d'associations de lac	Association du lac en Cœur	25 juin	25
	Association lac Morency	6 août	30
	Association du lac Bleu	14 août	60
TOTAL			115
Participation à d'autres rencontres d'information avec des associations de lac	Association du lac Bleu (Rencontre pour la journée de l'environnement / Présentation du PDE)	22 mai / 28 août	20 / 42
	Association du lac des Sources	2 août	3
TOTAL			65

Participation à des rencontres d'information avec des responsables municipaux (ou autres intervenants)	Présentation du nouveau règlement d'urbanisme	24 mai	10
	Rencontre avec les bénévoles pour la Journée de l'environnement	31 mai	6
TOTAL			16
Stimuler la création d'associations de lacs	-	-	-
	-	-	-
TOTAL			
Favoriser le dialogue et le réseautage entre les associations de lacs	-	-	-

Tableau synthèse (3 de 3)

Activités	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Caractérisation			
Présentation du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et de la Trousse des lacs	Lac des Sources	2 août	3
Formation et accompagnement des associations dans la réalisation des protocoles de la Trousse des lacs et du RSVL	Association du lac Connelly (Échantillonnage de l'eau / Bande riveraine)	27 juin / 18 juillet	2 / 4
	Association du lac Morency (Bande riveraine / Plantes aquatiques / Périphyton)	5 juillet / 27 juillet / 24 août	1 / 1 / 2
	Association du lac à l'Achigan (Bande riveraine)	29 juin	6
	Association du lac des Sources (Bande riveraine / transparence de l'eau)	5 août	3
TOTAL			23
Autres activités			
Visite du bassin versant	Association du lac Bleu	14 juillet	1
Organisation d'ateliers de révégétalisation	Association de lac Connelly	1 juin	4
TOTAL			4
Réalisation de présentations et de conférences d'information	Analyse de l'eau des lacs de la municipalité de Saint-Hippolyte	4 juin	0
TOTAL			0
Tenues de kiosques	Journée de l'environnement	4 juin	20

TOTAL			20
Participation à une distribution d'arbres ou de végétaux	Municipalité de Saint-Hippolyte	17 juin	15
TOTAL			15
Élaboration de documents d'informations ou articles de journaux	<i>Filon vert</i>	Juillet	-
	Article dans <i>Le Sentier</i>	Juillet	-
	Article dans <i>Le Sentier</i>	Août	-
	Article dans <i>Le Sentier</i>	Septembre	-
TOTAL			

Annexe 2

Liste des dépliants distribués

Dépliant	Quantité de départ et ajouts	Quantité finale	Quantité distribuée
Ensembles de 10 capsules plastifiées	~ 20	2	18
VIVRE AU BORD DE L'EAU - Bon aménagement - Mauvais aménagement (FR)	50	8	42
Living on the... - Bon aménagement - Mauvais aménagement (AN)	50	50	0
Affichette «Bande riveraine au travail»	100	72	28
Affichette «Shorline at work»	50	50	0
Dépliant «Bande riveraine au travail»	100	82	18
Dépliant «Shoreline at work»	50	50	0
La bande riveraine : le bouclier des lacs	50	14	36
Sceptiques pour vos installations septiques?	50	20	30
Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau	50	40	10
Fleur d'eau visible? Précautions à prendre pour vous et votre famille	75	73	2
Circulation du poisson... Cédez le passage!	50	49	1
Vos lacs et cours d'eau – Une richesse collective à préserver	30	17	13
Entrepreneurs, avant d'intervenir près d'un lac, d'un cours d'eau...	50	50	0
J'ai pour toi un lac à connaître, à protéger – RSVL	50	44	6
Agir contre l'érosion sur les sites de construction	50	50	0
Agir contre l'érosion par l'adoption d'une	50	35	15

bonne conduite			
Protégeons les plans d'eau du Québec – Guide à l'usage des plaisanciers	25	4	21
Les milieux humides – Des milieux qui travaillent pour vous!	30	12	18
Traitement des demandes d'autorisation des projets dans les milieux humides	25	24	1
Guides sur les installations septiques	25	8	17
Le traitement des plaintes à caractère environnemental	30	19	11
Ne prenez pas d'intrus sur le pouce!	50	33	17
Guide d'identification des cyanobactéries	10	4	6

Annexe 3

Listes des documents produits

Articles :

- Une eau claire pour un lac «visiblement» en santé!
- Le phosphore : de la malbouffe pour nos lacs!
- Un monde vert dans un univers d'eau !

Filon vert :

- Filon Vert du mois de juillet, *La protection des lacs et de leur intégrité*,
(Espèces envahissantes; reboisement de la bande riveraine)

Autres :

- Défi santé du lac Bleu
- Présentation sur le *Suivi de l'analyse de l'eau des lacs par la municipalité de Saint-Hippolyte* (coliformes fécaux et phosphore)
- Atelier de reboisement avec présentation des espèces de la vente de végétaux à la municipalité de Saint-Hippolyte
- Présentation *L'importance d'une bande riveraine*

Annexe 4

Bilan des activités reliées au RSVL en 2011

Activité	Groupe de personnes ou associations de lacs	Protocole	Nombre de personnes présentes	Nombre total de lacs touchés
Présentation/ promotion du RSVL	Association des propriétaires du lac des Sources	-	3	1
Accompagnement à la réalisation de protocoles du RSVL	Association des propriétaires et amis du lac Connelly	Échantillonnage de l'eau	2	4
	Association des propriétaires et amis du lac Connelly	Bande riveraine	4	
	Association des propriétaires du lac de l'Achigan	Bande riveraine	6	
	Association pour la protection du lac Morency	Bande riveraine	1	
	Association pour la protection du lac Morency	Mesure du périphyton	2	
	Association des propriétaires du lac des Sources	Bande riveraine	3	
	Association des propriétaires du lac des Sources	Transparence	3	
Formation aux protocoles du RSVL	Association des propriétaires et amis du lac Connelly	Échantillonnage de l'eau	2	4
	Association des propriétaires du lac de l'Achigan	Bande riveraine	6	
	Association pour la protection du lac Morency	Bande riveraine	1	
	Association pour la protection du lac Morency	Mesure du périphyton	2	
	Association des propriétaires du lac des Sources	Bande riveraine	3	

	Association des propriétaires du lac des Sources	Transparence	3	
--	--	--------------	---	--